MFR
CULTIVONS LES RÉUSSITES 06/2025
Formation par alternance

Titre Pro
Chef d'Equipe Gros Œuvre

A comme Apprenti

Se former en 1an en apprentissage Ecole / Entreprise

12 semaines de 35h en centre de formation et 5 semaines de congés payés sur 1 ans
Examen : Titre Pro CEGO, Formation qualifiante de niveau 4 du ministère de l'emploi

Objectifs de la formation

- Acquérir les savoirs, savoir-faire et les comportements professionnels indispensables au métier dans le respect des règles de sécurité, de la règlementation et de la qualité.
- Exécuter des activités en lien avec le gros œuvre du bâtiment

Pour

- Formation complémentaire permettant d'atteindre le niveau 5
- Chef d'équipe béton armé
- Chef d'équipe maçonnerie
- Chef de file
-



Les + de la formation

- Formation par alternance école/entreprise
- Formation rémunérée avec un suivi individuel des apprentis en formation
- SST
- Une équipe disponible et à l'écoute
- Un plateau technique et un réseau de professionnels ancré sur le territoire
- Prime de l'état (pour l'entreprise)
- Aide financière de la région

Contenu de la formation

Module 1 : Réaliser avec son équipe de travaux de gros œuvre, organisation du travail, exécution des ouvrages de gros œuvre, relevé de la production journalière.
Module 2 : Mener son équipe sur un chantier de bâtiment, communication avec son équipe et sa hiérarchie, animation de l'équipe de production

Accompagnement personnalisé

600 Route d'Eymet • 47410 Bourgougnague • 05.53.94.12.07 •mfr.bourgougnague@mfr.asso.fr • www.mfr-bourgougnague.fr

Modalités pédagogiques

- Retour d'expérience, travaux collaboratifs et apports théoriques
- Salle de formation équipées de PC et de vidéos projecteurs
- plateaux techniques
- salons professionnels et visite de chantier
- Livret de suivi et entretien avec le maître d'apprentissage

Modalité d'évaluation

Evaluation formative tout au long de la formation : questionnaire, étude de cas, réalisations pratiques.
Evaluation certificatives conforme aux modalités de l'organisme certificateur, épreuves ponctuelles, CCP.

Statut

Apprenti ou stagiaire de la formation continue,
Frais de formation pris en charge par l'OPCO (apprenti)

Admission / prérequis

- Titulaire d'un niveau 3 et expérience professionnelle significative
- Aptitude à l'encadrement d'équipe
- En apprentissage : Signature d'un contrat avec un employeur, la convention CFA/employeur et l'accord de l'OPCO
- Entretien de validation du projet
- Accueil travailleurs handicapés (prendre contact avec le référent handicap de la MFR) Être apte médicalement à l'exercice du métier.
- De 4 à 10 élèves par classe

Modalités et délais d'accès

- Début du cycle de formation septembre, entrée en cours possible (nous contacter)
- Confirmation d'inscription à la signature avec l'employeur (de 1 à 4 mois)

Hébergement / restauration possibles sur place (une partie est prise en charge par l'OPCO)

RNCP 38746- code diplôme : 46T 23201 (mise à jour 02/2025)